

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUTE-LOIRE**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT JUST-MALMONT**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
27	27	26

Séance du 29 février 2024

N°24-02-14

Date de la convocation
22 février 2024**L'an deux mil vingt quatre
et le vingt-neuf février**

à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi salle du Conseil sous la présidence de M. GIRODET, Maire.

Présents :

M Frédéric GIRODET, Maire ; Mme Odile PRADIER, M Alain MONDON, Mme Christine BONNEFOY, M Joseph BUGNAZET, Mme Dominique COLOMB, M Jean FERNANDES, Mme Marie-Françoise SOUBEYRAN, M André MOLLE, Adjoints, Mme Pamela MARODON, M Denis SALANON Conseillers Municipaux Délégués ; Mme Véronique MAURIN, M Jean-Paul MASSARDIER, Mme Chrystelle BERTINELLI, Mme Emilie MASSARDIER, M David CHAUDIER, M Jean FOURNEL, Mme Christine GALAMBAUD, M Christophe PIOT, Mme Maguy FOULTIER, M Patrice FRANÇON ; Conseillers Municipaux ;

Absents excusés avec pouvoir :

Anne VINSON qui a donné pouvoir à M. Frédéric GIRODET
Arlette CHAPPELLON qui a donné pouvoir à Mme Christine BONNEFOY
M. Benjamin FOULTIER qui a donné pouvoir à Mme M.-F. SOUBEYRAN
M. Joël AUROUZE qui a donné pouvoir à M. André MOLLE
Mme Maryline MOUNIER qui a donné pouvoir à M. Alain MONDON

Absents excusés sans pouvoir

Mme Mélanie PICHON

Mme Emilie MASSARDIER a été nommée secrétaire de séance

Objet : Demande de subvention auprès de la Région pour étage Maison de Santé

M. Le Maire évoque les travaux d'aménagement de la maison de santé. Afin de finaliser le plan de financement, il est nécessaire de solliciter l'aide de la Région Auvergne Rhône-Alpes à hauteur de 200 000 euros.

AR Prefecture043-214302051-20240229-24_02_14-DE
Reçu le 08/03/2024

Il rappelle le plan de financement de cette opération :

PLAN DE FINANCEMENT Extension Maison de Santé Aménagement de l'étage			
Dépenses	Montant HT	Recettes	Taux
Travaux	633 100 €	Région	200 000 € 27,83%
Maîtrise d'œuvre	53 813,50 €	Etat - DETR	215 570 € 30,00%
Imprévus 5% hors maîtrise d'œuvre	31 655 €		
		Autofinancement	302 998,50 € 42,17%
TOTAL	718 568,50 €		718 568,50 € 100,00%

Après cet exposé, Monsieur Le Maire propose :

DE SOLLICITER l'aide de la Région Auvergne Rhône-Alpes à hauteur de 200 000 euros

D'AUTORISER M. le Maire à signer les documents nécessaires à cette demande

Le conseil municipal, après délibération, **APPROUVE** à l'unanimité les propositions de Monsieur Le Maire.

Fait et délibéré en mairie ce jour, mois et an susdits
A Saint Just Malmont, le 29 février 2024

Le Maire,
Frédéric GIRODET



La secrétaire de séance
Mme Emilie MASSARDIER

AR Prefecture

043-214302051-20240229-24_02_14-DE
Reçu le 08/03/2024